

Allocutions

Discours de Mme Marie-Josée Jacobs, Ministre de la Famille et de l'Intégration (Luxembourg)

Monsieur le Président de la Chambre des Députés,

Monsieur le Secrétaire général de l'Assemblée Régionale Europe

Messieurs les Chargés de mission

Mesdames et Messieurs les Députés,

Chers jeunes participants,

Chers amis de la Francophonie en Europe,

Laissez-moi à mon tour vous souhaiter la bienvenue au Grand-Duché de Luxembourg à l'occasion de cette XIXe Assemblée Régionale Europe de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie.

En tant que responsable du gouvernement luxembourgeois pour la coordination de la politique de la jeunesse, je suis bien sûr particulièrement heureuse de voir que le thème principal de cette assemblée est la jeunesse.

« Les jeunes, acteurs de changement et de développement par la participation. »

Voilà un sujet de travail qui contient bien des promesses. Les jeunes, acteurs du changement, d'abord.

Lorsque nous analysons les politiques de la jeunesse qui sont mises en œuvre à travers l'Europe, on se rend compte qu'elles visent souvent une intégration des jeunes dans la société. Ces politiques visent à donner aux jeunes une place au sein de la société, par le travail notamment.

« L'intégration » est certainement un concept central dans toutes les politiques sociales actuelles et il est d'autant plus important de le remettre en question pour bien comprendre ce qu'il désigne.

Souvent, lorsque nous parlons d'intégration, nous désignons le processus par lequel un jeune, dans notre cas, trouve sa place au sein de la société. Cette intégration passe par le travail, mais aussi par le fait de fonder une famille et d'accéder au statut de citoyen par le droit de participation aux élections. Bref, le jeune acquiert une autonomie.

Ce qu'occulte cependant cette vision de l'intégration, est que ce concept est un processus qui va dans les deux sens. Il ne faut pas considérer que notre société est immuable et que le jeune n'a qu'à s'y adapter pour trouver sa place. Ce n'est pas seulement le jeune qui change en trouvant une place, « sa » place dans la société, mais la société elle aussi change. Les deux s'intègrent mutuellement. Autrement dit, les jeunes ont quelque chose à apporter à notre société, en termes d'idées nouvelles et de projets d'avenir, tout comme celle-ci a quelque

chose à apporter aux jeunes, en termes d'autonomie.

« Les jeunes acteurs du changement. » Le thème souligne surtout ce deuxième sens du concept d'intégration qui le rend si intéressant. Il permet la réflexion sur l'intégration et d'explorer des aspects souvent peu abordés.

Il est certain qu'à l'heure où dans la plupart de nos pays, la question du chômage des jeunes se pose, nous nous focalisons sur la préparation de notre jeunesse à l'insertion dans le monde du travail. Cette insertion professionnelle est une condition sine qua non de l'intégration, mais elle n'est pas la seule. Nous serons toujours des travailleurs *ET* des citoyens.

Ne réfléchissons pas seulement à ce que nous avons à dire à la jeunesse, mais aussi à ce que les jeunes ont à nous dire, lorsqu'ils nous parlent, de nous, de notre société, du monde dans lequel nous vivons et dans lequel ils grandissent.

Mais le thème de cette assemblée va plus loin. « Les jeunes acteurs du changement par la participation ».

Ces deux thèmes du changement et de la participation sont bien sûr liés. La question de la participation des jeunes est certainement parmi celles qui sont les plus développées dans les politiques de la jeunesse en Europe. Les gouvernements ont des outils parfois très élaborés pour répondre à ce défi de la participation.

Dans ce contexte je voudrais insister sur la création du portail jeunesse de la Francophonie, réseau virtuel mis en ligne en octobre 2005 par le **Conseil International des Organisations de Jeunes de la Francophonie** (CIJEF). Ce site est un relais incontournable pour connaître les initiatives des autres organisations internationales.

Le CIJEF représente un cadre de concertation et de participation pour les francophones âgés de 18-30 ans leur permettant de prendre activement part aux décisions qui conditionnent leur avenir et celui de nos sociétés.

L'Organisation Internationale de la Francophonie s'est donné pour objectif de renforcer les capacités des Etats dans la conception et la mise en œuvre de politiques nationales de jeunesse intersectorielles afin qu'ils puissent mieux faire face aux difficultés qui frappent particulièrement les jeunes.

Au Luxembourg, nous essayons de développer une stratégie d'ensemble pour améliorer la participation des jeunes à la société et impliquer aussi les jeunes dans les débats qui animent notre société.

Que ce soit avec les organisations de jeunesse, sur le plan local avec les communes luxembourgeoises ou dans les lycées, des instruments existent qui permettent aux jeunes de prendre la parole, de s'exprimer sur leur situation, de proposer leurs idées.

Ces instruments sont parfois imparfaits et ont des défauts, mais nous nous trouvons dans une démarche d'assurance de la qualité qui doit nous permettre de les améliorer en fonction des résultats qu'ils obtiennent.

Ces instruments de participation permettent d'installer un dialogue entre les jeunes et les décideurs, que ce soit au niveau local, dans les lycées, ou même avec le gouvernement.

Mais c'est le contact direct entre les jeunes et leurs organisations d'un côté et le Parlement qu'il faut établir. Car les députés sont un maillon fondamental et la Chambre des Députés l'institution la plus importante en démocratie.

C'est pourquoi, en collaboration avec l'organisation représentative des organisations de jeunesse luxembourgeoises, la conférence générale de la jeunesse luxembourgeoise, nous avons mis en place l'année passée la « convention des jeunes », un événement qui se déroule à la Chambre des Députés luxembourgeoise. Cette convention rassemble des jeunes Luxembourgeois pour une journée de discussion sur des thèmes précis, au Parlement, et permet également d'installer un dialogue très important avec les parlementaires luxembourgeois.

L'année passée, ce dialogue avait porté sur le Constitution Européenne, à quelques semaines du référendum luxembourgeois sur la question. Cette question de la participation des jeunes aux débats européens est sans doute encore plus cruciale. Car l'Europe peut parfois sembler loin des soucis quotidiens des citoyens, mais il est un fait qu'elle influence leur vie quotidienne, et cela de plus en plus.

Donc nous devons trouver des voies pour associer les jeunes aux débats européens, nous devons leur donner la possibilité d'être des acteurs du changement, aussi à ce niveau-là.

La première étape en cette direction est de créer le dialogue avec les jeunes sur les sujets européens au niveau national et cela de concert avec le Parlement. Ceci est certainement une voie à suivre.

Dans un mois d'ailleurs aura lieu la deuxième convention des jeunes, celle-ci sera consacrée à la question des diversités et contre

les discriminations. Là encore, les jeunes auront l'occasion de débattre avec nos parlementaires.

C'est cet échange possible entre la jeunesse et les députés que j'aimerais aussi souligner dans cette assemblée parlementaire européenne de la francophonie. C'est une occasion unique et je vous souhaite de tout cœur une assemblée qui permette d'aller de l'avant dans l'exploration de ce thème et de construire un dialogue constructif pendant ces quelques jours.

Mesdames et Messieurs, Chers amis,

Je vous remercie et je vous souhaite beaucoup de succès !